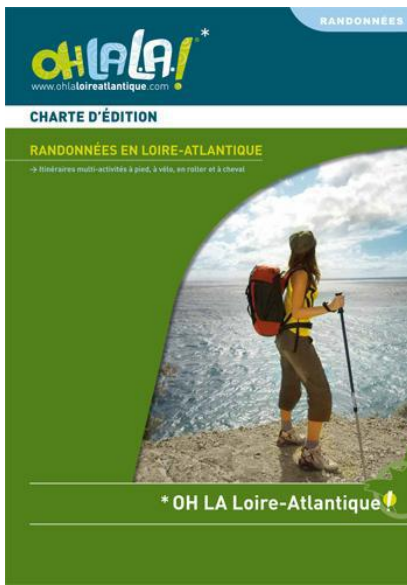


Découvrez la nouvelle charte !

A partir de 2012, les randonnées en Loire-Atlantique prennent des couleurs avec la nouvelle charte d'édition !



Nature

Espaces naturels



Savoir-faire

Patrimoine industriel, artisanat local, sites liés à des métiers spécifiques de Loire-Atlantique (présentant des éléments visibles sur le circuit)



Patrimoine

Patrimoine bâti, villes et villages d'intérêt patrimonial, monuments...



Littoral

Bord de mer



Au fil de l'eau

Plan d'eau, cours d'eau



Marais

Marais et zones humides



OH LA L.A. !

Circuit surprenant, insolite*



Vignoble

Paysages représentatifs du vignoble

1. Contexte

> La destination de la Loire-Atlantique dispose d'une offre riche et variée de promenades et de randonnées répartie sur l'ensemble du territoire. Cette offre constitue un véritable enjeu de développement local pour favoriser un tourisme diffus et équilibré.

> L'ensemble des collectivités et organismes de tourisme ont conscience depuis longtemps du fort potentiel d'attraction que représente la randonnée, figurant parmi les activités les plus pratiquées par les touristes en séjour en Loire-Atlantique¹. En toute logique, ces mêmes structures créent des supports de communication (édition de fiches, ...) pour assurer la promotion de l'activité et permettre sa pratique.

> Toutefois, l'image de destination « randonnée » de la Loire-Atlantique n'est pas acquise fermement : elle reste encore à consolider. Pour **fédérer les énergies** et augmenter la force de frappe des initiatives de promotion menées sur le territoire, Loire-Atlantique Tourisme et ses partenaires avaient déjà réalisé en 2006 une charte d'édition, « Randonner malin ».

> Afin d'intégrer les évolutions des pratiques et l'adoption de la marque de destination OH LA L.A. !®, un **nouvel outil** est mis à disposition des structures éditrices. La nouvelle charte doit notamment permettre d'accentuer la cohérence des supports et de multiplier les interactions entre les différents circuits, ceci au bénéfice de la fréquentation touristique.

2. Les atouts d'une charte d'édition commune

> Au-delà d'une image cohérente d'une filière entière sur un territoire, la charte d'édition présente des intérêts particuliers et adaptés aux problématiques du tourisme en Loire-Atlantique.

- le regroupement derrière la marque OH LA L.A. !®

La marque OH LA L.A. !®, n'est pas la marque de la structure Loire-Atlantique Tourisme mais celle de la destination Loire-Atlantique. Décliner la marque sur les fiches de randonnée, c'est donc véhiculer la promesse et les valeurs positives qu'elle exprime : diversité et bonne surprise. C'est aussi repositionner le circuit de randonnée dans une offre plus large, celle de tout un département.

- la mutualisation des moyens

Dans le contexte actuel (chevauchement des compétences, doublons dans les outils proposés, multiplication des messages, ...), la rationalisation des moyens devient une nécessité. C'est dans cet esprit que la charte d'édition a été conçue :

- conception / création = prise en charge par Loire-Atlantique Tourisme
- exécution graphique = prise en charge par les partenaires (OTSI, Pays, EPCI, ...)

1 A titre indicatif, un taux de pratique de la randonnée de 49 % des touristes a été relevé dans l'enquête « Veille des clientèles 44, 2011 », administrée de mai à septembre 2011 auprès d'un échantillon de 2140 personnes dans 18 OTSI de Loire-Atlantique.

- l'échange des « flux » de clientèle

La mise en place d'outils communs permet aux différents organismes de tourisme de créer des liens entre les différents supports réalisés (ex. : rubrique « pour aller plus loin » intégrant un renvoi vers les sites Internet de l'organisme de tourisme local et celui de Loire-Atlantique Tourisme).

3. Caractéristiques de l'outil

> La compilation de l'expérience des membres du groupe de travail en matière de randonnée et de communication, de l'observation de supports existants dans d'autres territoires et l'analyse des points forts et des points perfectibles de l'ancienne charte d'édition ont permis la création d'un outil aux caractéristiques nouvelles, plus en adéquation avec les pratiques actuelles.

- Un format pratique des fiches : 21 x 29,7 cm (ouvertes), 9,9 x 21 cm (fermées)

Le format est aussi bien adapté à l'édition papier qu'à la mise en ligne sur Internet en vue d'une impression par l'utilisateur.

- Une cartographie plus précise, adaptable en fonction des circuits

Partant des enseignements de l'expérience « Randonner malin », la nouvelle charte a intégré une cartographie plus précise, dont les éléments sont issus de la charte des panneaux de départ des randonnées du Conseil général de Loire-Atlantique, pour gagner encore en cohérence.

- Une déclinaison de thématiques identifiables par la couleur : Nature, Savoir-faire, Patrimoine, Marais, Vignoble, Littoral, Au fil de l'eau, OH LA L.A. !®

Lier un itinéraire à une thématique permet d'intensifier les liens entre les circuits en fonction des envies des randonneurs et en affranchissement des limites territoriales.

- Une prise en compte des évolutions technologiques avec la possibilité d'intégrer un tag, aussi appelé QR code, renvoyant les détenteurs de smartphones vers des pages Internet ou des applications dédiées à la randonnée.

4. Conditions d'utilisation

> Loire-Atlantique Tourisme met à disposition de ses partenaires un outil. Les partenaires concernés sont principalement les collectivités et organismes de tourisme oeuvrant pour la promotion touristique de la randonnée, à savoir les OTSI, EPCI, Pays, ...

> La charte d'édition peut être utilisée à titre gratuit après signature d'une convention d'utilisation engageant la structure bénéficiaire au respect de la charte afin de préserver l'image collective de la randonnée en Loire-Atlantique.

- > Après signature de la convention, seuls les itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) peuvent faire l'objet d'une création de fiches de randonnée.
- > Afin d'assurer un suivi informatif de l'édition des fiches, Loire-Atlantique Tourisme demande l'envoi d'un exemplaire PDF de la fiche, et, si celle-ci est éditée par un imprimeur, d'un exemplaire papier.

Focus : La convention prévoit d'appliquer le prix de 0,50 € à toute fiche faisant l'objet d'une édition papier. Cet usage, observé depuis plusieurs années dans le département par plusieurs organismes de tourisme, paraît être un moyen intéressant pour responsabiliser la clientèle sans pour autant représenter un frein à l'obtention d'une fiche de randonnée. Le téléchargement gratuit au format PDF sur Internet est fortement encouragé.

VOTRE CONTACT

Sandrine Fourret

T 02 40 99 00 85 /// F 02 51 17 76 62
s.fourret@loireatlantique-developpement.fr